

Sainte-Thérèse, le 21 octobre 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec les 16 lots inscrits à votre demande, ainsi que les anciens lots pour la rue Dumouchel à Sainte-Adèle.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 9 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

Dossier 7430-15-01-77022

1. Certificat d'autorisation du 28 avril 2010, 3 pages

Dossier 7316-15-01-77022 (neiges usées)

1. Certificat d'autorisation du 10 octobre 2001, 2 pages
2. Rapport d'inspection du 16 mars 2001, 2 pages
3. Avis d'infraction du 17 octobre 2003, 2 pages
4. Rapport d'inspection du 4 décembre 2003, 5 pages
5. Avis d'infraction du 8 décembre 2003, 2 pages
6. Rapport d'inspection du 17 décembre 2003, 4 pages
7. Rapport d'inspection du 29 mars 2004, 3 pages
8. Rapport d'inspection du 20 avril 2005, 5 pages
9. Avis du 25 avril 2005, 1 page
10. Rapport d'inspection du 15 août 2008, 4 pages
11. Avis d'infraction du 5 février 2009, 2 pages
12. Rapport d'inspection du 10 février 2009, 4 pages
13. Rapport d'inspection du 7 août 2009, 4 pages
14. Avis d'infraction du 10 août 2009, 2 pages

15. Rapport d'inspection du 3 novembre 2009, 4 pages
16. Rapport d'inspection du 5 mai 2011, 4 pages
17. Rapport d'inspection du 29 mai 2012, 8 pages
18. Avis de non-conformité du 11 juillet 2012, 2 pages
19. Rapport d'inspection du 20 août 2012, 4 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (67)

Sainte-Thérèse, le 28 avril 2010

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c.Q-2, article 22)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf. : 7430-15-01-77022-00
400694166

Objet : Réaménagement d'un fossé en milieu humide

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 15 mars 2010, reçue le 16 mars 2010 et dûment complétée le 28 avril 2010, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Procéder au réaménagement d'un fossé empiétant sur 46 m² dans un marécage d'une superficie totale de 325 m² et aménager une compensation de 60 m² en végétalisant la bande riveraine du ruisseau tributaire de la rivière aux Mulets.

Les travaux auront lieu à la localisation 45°57'25,75''N; 74°08'20,37''O, sur le lot 2 229 875, à l'extrémité de la rue des Coquillettes, ville de Sainte-Adèle, MRC Les Pays-d'en-Haut.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Plans intitulés « *Ville de Sainte-Adèle – Interception et station d'épuration des eaux usées* » scellés par Simon Létourneau et Marie-Christine Houle, ingénieurs, CIMA+, à l'échelle indiquée, projet n° J147006G, feuillets nos 020, 021 et 027, rév. A, 12 juin 2009 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

(LRQ c.Q-2, article 22)

- 2-

N/Réf. : 7430-15-01-77022-00
400694166

Le 28 avril 2010

- Plan intitulé « *Poste de pompage Dumouchel – Ville de Ste-Adèle / Localisation approximative des éléments naturels et sensibles* » préparé par Dominique Chalifoux, CIMA+, à l'échelle 1 : 2000, projet n° ENV-01, rév. n° 1, 27 juillet 2009 ;
- Rapport intitulé « *Ville de Sainte-Adèle – Travaux d'interception et de traitement des eaux usées – Rue Dumouchel et Coquillettes – Ville de Ste-Adèle, Québec – Étude faunique et floristique* », préparé par Ian Carrier, technicien en environnement, et Jean-François Mouton, chargé de projet, CIMA +, projet n° J14706G-112-080, 13 pages et 5 annexes, 24 août 2009 ;
- Document intitulé « *Ville de Ste-Adèle – Travaux de réfection et de mise aux normes de la station d'épuration de Mont-Rolland – Document d'appel d'offres SP2010-037 / Cahier des charges spéciales d'ingénierie* » préparé par Nathalie Bellemare, ingénieure, CIMA +, projet n° J147066-141, février 2010 ;
- Formulaire de demande de certificat d'autorisation intitulé « *Remise aux normes du réseau / poste Dumouchel* » signé par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, 6 pages, 7 annexes, 12 mars 2010 ;
- Lettre intitulée « *Demande de certificat d'autorisation - Mise à niveau des ouvrages d'interception des eaux usées – Fossé à profiler / milieu humide – Ville de Sainte-Adèle* » signée par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, 2 pages, 8 annexes, 12 mars 2010 ;
- Plan intitulé « *Poste de pompage Dumouchel – Mesures d'atténuation environnementales temporaires* » préparé par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, à l'échelle 1 : 250, projet n° J147006G, feuille CR1, rév. AA, 12 mars 2010 ;
- Document intitulé « *Mesures d'atténuation environnementales temporaires – Tome II – chapitre 9* », préparé par Transport Québec, 35 pages et annexes, 30 mars 2010 ;
- Lettre intitulée « *Demande de certificat d'autorisation / Réponses à la demande d'informations supplémentaires - Mise à niveau des ouvrages d'interception des eaux usées – Fossé à profiler / milieu humide – Ville de Sainte-Adèle* » signée par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, 5 pages, 3 annexes, 9 avril 2010 ;
- Rapport intitulé « *Ville de Sainte-Adèle – Travaux d'interception et de traitement des eaux usées – Rue Dumouchel et Coquillettes – Ville de Ste-Adèle, Québec – Plan de compensation pour perte de milieu humide* », préparé par Dominique Chalifoux, technicienne en environnement et Annie Croteau, biologiste, CIMA +, projet n° J14706G-112-080, 6 pages et 3 annexes, 9 avril 2010 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

(LRQ c.Q-2, article 22)

- 2-

N/Réf. : 7430-15-01-77022-00
400694166

Le 28 avril 2010

- Figure 1 intitulée « *Plan illustrant la localisation approximative de l'aire de compensation (revégétalisation) – Extrait du plan ENV-01* », en annexe 1 du rapport intitulé « *Ville de Sainte-Adèle – Travaux d'interception et de traitement des eaux usées – Rue Dumouchel et Coquillettes – Ville de Ste-Adèle, Québec – Plan de compensation pour perte de milieu humide* », préparé par Dominique Chalifoux, technicienne en environnement et Annie Croteau, biologiste, CIMA +, projet n° J14706G-112-080, 6 pages et 3 annexes, 9 avril 2010 ;
- Lettre intitulée « *Demande de certificat d'autorisation / Réponses à la demande d'informations supplémentaires - Mise à niveau des ouvrages d'interception des eaux usées – Fossé à profiler / milieu humide – Ville de Sainte-Adèle* » signée par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, 4 pages, 22 avril 2010 ;
- Courriel intitulé « *RE : RE : Ste-adele / Demande de CA / fossé réaménagé / Réponses au questions complémentaires 2* » envoyé par Simon Létourneau, ingénieur, CIMA+, 1 page, 28 avril 2010, 11 h 46.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

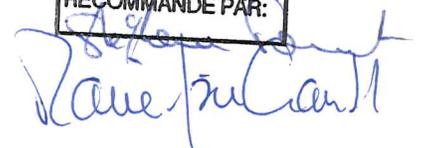
Pour la ministre,



PR/VDD

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides

ANALYSÉ PAR:
RECOMMANDÉ PAR:



Saint-Eustache, le 10 octobre 2001

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01
150002160

Objet : Implantation et exploitation d'un lieu d'élimination de neige
usée

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 4 août 2000, reçue le 9 août 2000 et complétée le 20 septembre 2001, j'autorise conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Implantation et exploitation d'un lieu d'élimination de neige usée d'une capacité de 90 000 mètres cubes localisé au 100, rue des Cantonniers, lots 11-59 et 11-60, rang 11, Canton d'Abercrombie, dans la ville de Sainte-Adèle, MRC Les Pays-d'en-Haut.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre et documents, « Demande de certificat d'autorisation lieu d'élimination de la neige, rue des Cantonniers, N/Dossier ADE27599 », datés du 4 août 2000, signés par M. Sacha Fournier, ing., transmettant un formulaire signé par M. Gilles Taché, ing., une étude hydrogéologique préparée par Cogemat inc. datée du 28 juillet 2000 et un rapport « Aménagement du site d'élimination de la neige usée rue des Cantonniers, document d'appel d'offres », août 2000 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7316-15-01-63510-01
150002160

Le 10 octobre 2001

- Rapport, « Addenda No 1 au rapport du 28 juillet 2000, complément d'informations sur l'étude hydrogéologique », daté du 30 novembre 2000, signé par M. Laurent Samson, ing. et M. Romuald Guillemette, ing. ;
- Lettre et documents, « Demande de certificat d'autorisation d'un lieu d'élimination de neige usée, ville de Sainte-Adèle », datés du 30 novembre 2000, signés par M. Sacha Fournier, ing. ;
- Rapport, « Caractérisation de piézomètres, site de disposition des neiges usées de la ville de Sainte-Adèle », daté de juillet 2001, préparé par Bio Services inc., signé par M. Martin Beaudry t.p. et M. Ronald Piché, B.Sc., B.Éd. ;
- Lettre, « Site des neiges usées – rue des Cantonniers, Sainte-Adèle », datée du 23 août 2001, signée par Alain Bérubé, ing., directeur des Services techniques et travaux publics, Ville de Sainte-Adèle ;
- Lettre et documents, « Dilution des chlorures », datés du 18 septembre 2001, préparés par la firme Gilles Taché & associés inc. signés par M. Daniel Racette, ing. stag. ;
- Plan, « Site d'élimination de la neige aménagement proposé, rue des Cantonniers », daté du 30 novembre 1999, révision 24 novembre 2000, préparé par Gilles Taché & associés inc., # 27599-01CTN ;
- Plan, « Étude hydrogéologique lieu d'élimination des neiges usées rue des Cantonniers, Sainte-Adèle, localisation des sondages et piézométrie », daté du 20 juillet 2000, préparé par Cogemat inc., #00127-1 ;

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Marc Dubreuil
Directeur régional des Laurentides

MD/RM

RAPPORT D'INSPECTION

Date du Rapport 16 mars 2001

N/RÉFÉRENCE: 7316-15-01-63510-01

IDENTIFICATION

DATE DE L'INSPECTION: 13 mars 2001

INSPECTEUR: Robert Marcotte
ACCOMPAGNÉ DE: Rhéal Boucher et Carl Binette, stagiaire

MUNICIPALITÉ: Sainte-Adèle

DESCRIPTION DE LA DEMANDE : Inspection d'un futur lieu d'élimination de neige usée situé sur le lot 11-60, rang 11

ADRESSE POSTALE : Ville de Sainte-Adèle
DU PROPRIÉTAIRE : 1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Québec
J8B 1A3

TÉLÉPHONE :

ADRESSE POSTALE : N/A
DU MANDATAIRE :
TÉLÉPHONE :

PLAIGNANT(E): N/A
ADRESSE:
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): Sacha Fournier (Gilles Taché & associés inc.)
Alain Bérubé (Ville de Sainte-Adèle)

PHOTOS: oui(3)

BUT DE L'INSPECTION : Visite dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation

RÉDIGÉ PAR : 
Nom de l'inspecteur Robert Marcotte

Date 16 mars 2001

DESCRIPTION DE L'INSPECTION, FAITS CONSTATÉS

La neige est accumulée dans le bas d'un talus d'une hauteur d'environ 15 mètres. On remarque la présence d'une résurgence d'eau provenant de sous l'amoncellement de neige. Quelques résidences se retrouvent à proximité du site. Une bande boisée sépare le lieu de certaines résidences. Le terrain entre le lieu et l'autoroute 15 nécessiterait une quantité énorme de remblai pour permettre l'implantation de bâtiments. Cette zone ne pourra donc jamais être développée. L'amoncellement de neige renferme des failles qui pourraient éventuellement causer un détachement d'une partie de la neige vers le bas du talus.

DESCRIPTION DE L'INSPECTION, COMMENTAIRES RECUEILLIS

M. Fournier mentionne que la résurgence provient du fossé drainant le terrain de balle et des rues avoisinantes. M. Bérubé affirme que la neige sera accumulée plus en hauteur dans le projet et que l'amoncellement de neige avancera moins dans le talus pour laisser de la place au bassin de décantation. Ce dernier mentionne également que des échantillons de résurgence seront pris au printemps pour des analyses.

CONCLUSION

Le terrain choisi est compatible à première vue avec les exigences du Ministère au niveau du milieu ambiant (maisons, visibilité), toutefois des aménagements adéquats devront être prévus pour permettre la délivrance du certificat d'autorisation. Des échantillons de résurgence seront pris au printemps et selon ces résultats, une décision sera prise à savoir si le site doit être imperméabilisé pour l'implantation du lieu d'élimination de neige usée.

RECOMMANDATIONS

Attendre les résultats des analyses des eaux de résurgence.

Direction régionale des Laurentides

CERTIFIÉ

Saint-Eustache, le 17 octobre 2003

AVIS D'INFRACTION

Monsieur Michel Rousseau, greffier
Ville de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-6351-01

Objet : Lieu d'élimination de neige exploité par la Ville de Sainte-Adèle sur les lots 11-59 et 11-60, rang 11 canton d'Abercrombie dans la ville de Sainte-Adèle (Québec).

Monsieur,

À la suite d'un contrôle effectuée le 16 octobre 2003 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale des Laurentides, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi :

- Non respect d'une condition (omission d'avoir transmis chaque année un rapport de suivi environnemental concernant les eaux de fonte) de votre certificat d'autorisation du 10 octobre 2001 pour l'implantation et l'exploitation d'un lieu d'élimination de neige ;
- ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
article 123.1



Avis d'infraction

-2-

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Le 16 octobre 2003

Nous vous demandons donc de nous transmettre ce rapport de suivi environnemental **dans les plus brefs délais** accompagné d'un plan de la démarche effectuée pour corriger la situation définitivement.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Monsieur Guillaume Potvin au (450) 623-7811, poste 262.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.



RP/GP

Richard Paquet, coordonnateur
Division contrôle
Secteurs municipal et hydrique

c.c. : Monsieur Robert Marcotte, analyste, MENV.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION : 2003-12-08

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2003-12-04 - ARRIVÉE : 15 :00
- DÉPART : 15 :35

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige.

Lots 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie
Rue des cantonniers (site du garage municipal)
Sainte-Adèle (Québec)

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

Non applicable.

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Deux employés du service des travaux publics.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[X] [] [X] []
Nombre: 7 1

ÉCHANTILLONS

EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS
[] [] [] [] [] []

- AUTRE(S) []
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Programme d'inspections systématique lieu d'élimination de neige – Vérifier si le lieu d'élimination de neige a été emménagé en conformité avec le certificat d'autorisation du 10 octobre 2001. Inspection de conformité.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION :

2003-12-08

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

L'aire de dépôt de la neige est dégagée de neige. Toutefois, je note la présence de résidus ligneux accumulés en tas dans cette aire (photo no. 7). Je descends près du bassin de sédimentation par le chemin d'accès mentionné aux plans. Ce chemin n'est pas conforme aux plans (pas au bon endroit). Dans le talus de remblais formé par l'aire de dépôt de la neige, je note une résurgence de couleur rouille (photos nos. 3 et 4). Ces résurgences avaient fait l'objet d'une étude et a été considérée lors de l'analyse du certificat d'autorisation (CA). Les fossés de captage des eaux d ruissellement sont conformes aux plans. Toutefois le bassin de sédimentation est nullement efficace puisqu'une section a été emportée par l'érosion. Le trou se trouve juste à côté du Stormceptor rendant celui-ci inopérant à traiter les eaux d'écoulement. Il n'y a pas d'empierrement et je n'ai pas été en mesure de constater la présence d'une membrane. Fait étrange, la conduite qui relie le Stormceptor a au ruisseau situé en aval (point de rejet) est enseveli sous terre et même en cherchant minutieusement, je n'ai pas trouvé la sortie de cette conduite nulle part.

3. CONCLUSION

Plusieurs aspects du CA du 10 octobre 2001 ne sont pas respectés et le LEN ne sera absolument pas en mesure de traiter les contaminants lors de la fonte printanière 2004. La Ville ne pourra utiliser ce lieu pour éliminer la neige si les travaux de correctifs ne sont pas effectués à temps.

Note : Un avis d'infraction daté du 16 octobre 2003 a été transmis à la Ville pour ne pas avoir transmis le rapport de suivis environnemental des eaux de rejet lors du printemps 2003.

4. RECOMMANDATION(S)

Avis d'infraction mentionnant l'article 123.1 de la Loi.

Les conditions non respectées;

- Le chemin d'accès au bassin de sédimentation n'est pas au bon endroit.
- Présence de résidus ligneux dans l'aire de dépôt de la neige.
- Rupture d'une digue du bassin de sédimentation le rendant inefficace.
- La conduite au point de rejet est ensevelie.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE

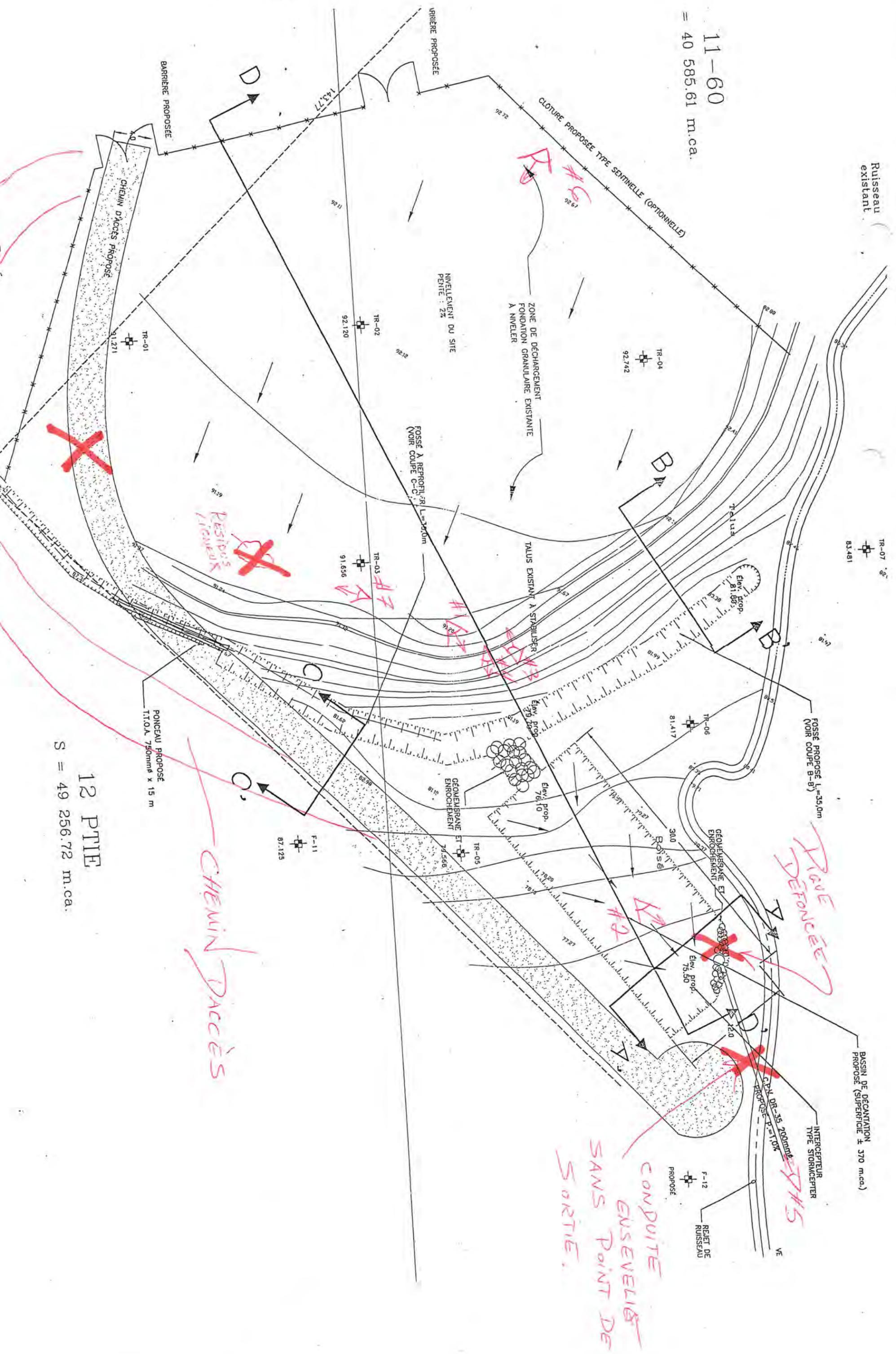
2003-12-08

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

11-60
= 40 585.61 m.ca.

Ruisseau existant



RESIDUS LIQUIDES

RIVE DÉFONCÉE

CONDUITE ENSEVELIE SANS POINT DE SORTIE.

CHEMIN D'ACCÈS

12 PTFE
S = 49 256.72 m.ca.

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lot 11-60, rang 11. rue des Cantonniers, derrière le garage municipal.
Intervenant : Ville de Sainte-Adèle
(lieu d'élimination de neige)
Date : 4 décembre 2003
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 1 : Vue à partir du haut du talus d'entassement de la neige. Carré jaune : Bassin de sédimentation. Flèche blanche : vue du Stormceptor inefficace puisque les eaux de ruissellement n'entrent même pas dans ce dernier. L'eau passe à côté de la structure de captation des sédiments et des huiles et graisses.



Photo no. 2 : J'ai de la difficulté à comprendre de quelle façon le système a été conçu puisqu'il n'y a aucune conduite pour acheminer les eaux de rejet vers le Stormceptor. Je me trouve dans le fond du bassin de sédimentation. Flèche jaune : L'empierrement et la membrane n'ont pas tenus le coup et le bassin est défoncé.

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lot 11-60, rang 11. rue des Cantonniers, derrière le garage municipal.
Intervenant : Ville de Sainte-Adèle
(lieu d'élimination de neige)
Date : 4 décembre 2003
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 3 : Résurgence d'eau souterraine d'apparence douteuse (ferreux ?) qui se mélange aux eaux de ruissellement du LEN (photo suivante) avant le bassin de sédimentation. Photo prise à la base du remblai formant l'aire d'accumulation de la neige.

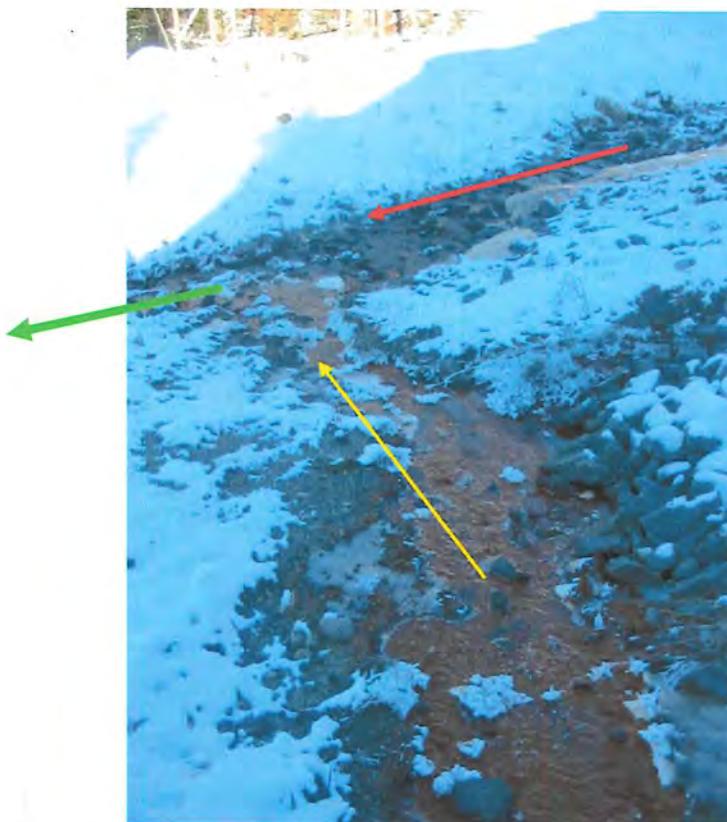


Photo no. 4 : Les eaux de la résurgence (flèche jaune) forment un panache au contact des eaux de ruissellement (flèche rouge). Flèche verte, vers le bassin de sédimentation défoncé.



Direction régionale des Laurentides

CERTIFIÉ

LE 041 230 433

Saint-Eustache, le 8 décembre 2003

AVIS D'INFRACTION

Monsieur Michel Rousseau, greffier
Ville de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Objet : Lieu d'élimination de neige exploité par la Ville de Sainte-Adèle sur les lots 11-59 et 11-60, rang 11 canton d'Abercrombie dans la ville de Sainte-Adèle (Québec).

Monsieur,

À la suite d'une inspection effectuée le 4 décembre 2003 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale des Laurentides à l'endroit mentionné en rubrique. Lors de cette inspection nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi :

- Non respect de certaines conditions (énumérées ci-bas) de votre certificat d'autorisation du 10 octobre 2001 pour l'implantation et l'exploitation d'un lieu d'élimination de neige ;
- ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
article 123.1



Avis d'infraction

-2-

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Le 8 décembre 2003

Voici les conditions qui ne sont pas respectées et qui ont été constatés lors de l'inspection ;

1. Le bassin de sédimentation a été endommagé par l'érosion ce qui le rend inefficace (l'eau s'écoule à côté du Stormceptor ce qui le rend inopérant).
2. La conduite reliant le Stormceptor au point de rejet est ensevelie dans le sol.
3. Il y a présence de résidus ligneux (branches, souches) dans l'aire de dépôt de la neige.
4. Il y a un pneu hors d'usage dans le bassin de sédimentation.
5. Le chemin d'accès au bassin de sédimentation n'est pas au bon endroit selon les plans et devis.

Nous vous demandons donc de nous transmettre un plan de la démarche effectuée pour corriger la situation définitivement et ce, avant le 22 décembre 2003.

Dans ce contexte, comme le lieu d'élimination de neige ne sera pas en mesure de traiter les contaminants générées par la fonte de la neige au printemps 2004, nous vous avisons que vous ne pourrez utiliser ce lieu d'élimination de neige pour l'hiver 2003-2004 à moins que vous soyez en mesure d'effectuer les travaux de correctifs des aspects mentionnés plus hauts.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Monsieur Guillaume Potvin au (450) 623-7811, poste 262.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

RP/GP



Richard Paquet, coordonnateur
Division contrôle
Secteurs municipal et hydrique

c.c. : Monsieur Robert Marcotte, analyste, MENV.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION : 2003-12-18

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2003-12-17
- ARRIVÉE : 11 :10
- DÉPART : 11 :30

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige.

Lots 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie
Rue des cantonniers (site du garage municipal)
Sainte-Adèle (Québec)

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

Non applicable.

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Aucune lors de l'inspection.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[X] [] [] []
Nombre: 4

ÉCHANTILLONS

EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS
[] [] [] [] [] []

- AUTRE(S) []
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Inspection de suivi d'avis d'infraction du 8 décembre 2003. Devant l'empressement de la Ville à effectuer les correctifs et être en mesure d'utiliser le LEN au cours de l'hiver, procéder à une inspection de vérification des correctifs qui auraient eu lieu le 12 décembre 2003.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION :

2003-12-18

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Les travaux de correctifs ont été effectués mais j'ai toutefois des doutes quant à la résistance du bassin de décantation. L'eau qui s'engouffre dans le Stormceptor semble être le même débit qu'à la conduite du point de rejet. L'eau de fonte n'entre pas dans le Stormceptor de façon directe mais plutôt de façon diffuse à travers des pierres d'un diamètre moyen de 20 centimètres. La conduite du point de rejet a été désenfouie mais son installation me laisse perplexe puisqu'elle repose au sol et la bout de la conduite est cassée avec un bout de membrane qui pend dans le débit d'eau (photo no. 3) Je note toutefois que l'eau qui sort au point de rejet est beaucoup plus limpide que l'eau qui entre dans le bassin (compte tenu qu'on capte aussi les eaux souterraines souillées ou ferreuse du remblai). Les résidus ligneux ont été retirés de l'aire de dépôt de la neige le pneu hors d'usage a été retiré du bassin de décantation.

3. CONCLUSION

- Les travaux ont été réalisés mais j'ai des doutes quand à leurs qualités. Le LEN tel que vu le 17 décembre 2003 est conforme aux plans mais il sera à surveiller au cours d'inspections subséquentes.
- Ce LEN est particulier par le fait que de l'eau s'écoule à l'année contrairement à la majorité des autres LEN.

4. RECOMMANDATION(S)

- Inspection requise au printemps très tôt ou à l'été 2004.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE

2003-12-18

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet



2003/12/19

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lot 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie, rue des Cantonniers.
Intervenant : Ville de Sainte-Adèle
(lieu d'élimination de neige)
Date : 17 décembre 2003
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 1 : Le pneu hors d'usage a été retiré du bassin de décantation et la section du bassin défoncée a été réparée (carré rouge).



Photo no. 2 : Flèche jaune : Sortie de la conduite au point de rejet. Flèche rouge : Stormceptor. Flèche bleue : Remblai sur lequel la neige sera déposée. La conduite du point de rejet a été désensevelie.

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lot 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie, rue des Cantonniers.
Intervenant : Ville de Sainte-Adèle
(lieu d'élimination de neige)
Date : 17 décembre 2003
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 3 : Vue en détail de la conduite au point de rejet. Je ne peux affirmer qu'il s'agit de travaux qui n'assureront pas une stabilité à long terme. Je prévois un ré ensevelissement de la conduite dû à l'érosion. Aspect à surveiller. L'enrochement n'est pas très imposant. L'eau est particulièrement claire.



Photo no. 4 : Eaux souterraines (flèche jaune) qui se mélange aux eaux de surface (flèche rouge). Le débit est (visuellement) équilibré entre l'eau qui entre dans le bassin et l'eau qui en ressort. Le bassin de décantation se trouve à ma droite.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION : 2004-03-31

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2004-03-29 - ARRIVÉE : 09 :00
- DÉPART : 09 :35

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

Lieu d'élimination de neige.

Lots 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie
Rue des cantonniers (site du garage municipal)
Sainte-Adèle (Québec)

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

Non applicable.

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Aucune lors de l'inspection.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[X] [] [] []
Nombre: 3

ÉCHANTILLONS

[] [] [] [] [] []

EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S) []
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Vérifier de quelle façon se comporte le LEN de Sainte-Adèle lors d'une chaude journée de printemps.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION :

2004-03-31

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La neige était en cours de fonte, il faisait 13° Celcius à l'extérieur. Le bassin de sédimentation était intact. La conduite au point de rejet est à demi enfouie dans le sol. Si cette conduite se bloque il est à prévoir un autre épisode de destruction d'une des parois du bassin. La turbidité des eaux de rejet était faible.

3. CONCLUSION

Le LEN de la Ville de Sainte-Adèle semble fonctionner efficacement.

4. RECOMMANDATION(S)

- Inspections ponctuelles. Prévoir une inspection à l'été pour vérifier si les parois du LEN sont toujours intactes.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE

2004-03-31

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lots 11-59 et 11-60, rang 1 canton d'Abercrombie. Rue des cantonniers, site du garage municipal.
Intervenant : Ville de Sainte-Adèle
Date : 29 mars 2004
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 1 : La conduite au point de rejet est à moitié enfouie dans le sol. L'eau s'y échappe tout de même.



Photo no. 2 : Vue du remblai sur lequel est déposé de la neige. Je me trouve sur le Stormceptor. À mes pieds, débute le bassin de sédimentation. Flèche jaune : Empierrement conforme au CA.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-04-25

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 2005-04-20
- ARRIVÉE : 09 :00
- DÉPART : 09 :35

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)
Lieu d'élimination de neige. **Ville de Sainte-Adèle**
Lots 11-59 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie 1381, boul. de Sainte-Adèle
Rue des cantonniers (site du garage municipal) Sainte-Adèle (Québec)
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

Non applicable.

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S): Aucune lors de l'inspection.

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

Nombre: 6

ÉCHANTILLONS

EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S)
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Vérifier de quelle façon se comporte le LEN de Sainte-Adèle lors d'une chaude journée de printemps.

Intervenant: _____
Lieu d'intervention: _____
Demande: _____
Intervention: 300217831

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-15-01-63510-01

DATE DE RÉDACTION :

2005-04-25

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La neige était en cours de fonte. Mon attention est d'abord attirée par un panache de fumée qui se dégage à l'atmosphère. La fumée est plutôt blanchâtre (photo no. 3). Un incendie à ciel ouvert est en cours dans l'aire d'accumulation de la neige (photos nos. 1 et 2). Je note qu'il s'agit en grosse majorité de branches et de troncs d'arbres mais je localise quelques planches et un ponceau de béton (photos nos 1 et 2). Le foyer d'incendie fait environ 4 mètres carrés.

Je procède ensuite à l'inspection du lieu d'élimination de neige. Dans l'aire d'accumulation de la neige je note la présence de sacs de plastiques orange contenant des feuilles mortes. Certains des sacs sont éventrés (photo no. 4). Il y a environ une cinquantaine de sacs. Le bassin de sédimentation du LEN m'apparaît inefficace puisque la conduite qui achemine les eaux de fonte du bassin vers le Stormceptor est placée trop basse de façon à collecter presque immédiatement l'eau qui arrive dans le bassin réduisant ainsi le temps de rétention (photo no. 6) pour décanter les matières en suspension. L'eau au point de rejet est plutôt claire. Je n'ai pas procédé à un échantillonnage.

3. CONCLUSION

Brûlage à ciel ouvert et présence de feuilles mortes :

J'ai discuté avec Monsieur Jean Trépanier (MDDEP) qui est passé en inspection exactement au même endroit le même jour pour un dossier de compostage. Il affirme qu'il a servi un avertissement verbal aux autorités de la Ville concernant l'article 22 du Règlement sur la qualité de l'atmosphère. Il ne recommande pas de transmettre un avis d'infraction pour l'instant. De plus, le volet de la présence de feuilles mortes au sol et des sacs de plastique sera couvert par Monsieur Trépanier qui aurait obtenu de la Ville un engagement à effectuer le nettoyage dès la fin de la période de fonte de la neige.

Lieu d'élimination de neige :

Difficile de statuer si le LEN de la Ville de Sainte-Adèle est conforme au certificat d'autorisation du 10 octobre 2001. Peut-être est-il construit de façon conforme mais le fond du bassin a probablement été rehaussé avec le temps. Toutefois, il est clair que le bassin de rétention est inefficace et que le temps de rétention est inadéquat. Nous devons demander des correctifs à ce niveau.

4. RECOMMANDATION(S)

- Transmettre un avis à la Ville et demander des correctifs.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE

2005-04-25

- VÉRIFIÉ PAR: Jacques Hallé, coordonnateur

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lots 11-50 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie (site du garage municipal à Saint-Adèle).
Intervenant : Lieu d'élimination de neige, Ville de Sainte-Adèle.
Date : 20 avril 2005
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 1 : Brûlage de branches derrière le garage municipal, je note la présence d'un peu de matières résiduelles tels des planches (flèches jaunes).



Photo no. 2 : Après l'inspection du lieu d'élimination de neige je repasse sur les lieux de l'incendie puisqu'un chargeur sur roues semble avoir effectué des opérations dans le foyer d'incendie. À ce moment je note que du foin ainsi qu'un ponceau de béton ont été ajoutés (flèche jaune). Les flèches rouges montrent des planches.

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE DE L'INSPECTION

Localisation : Lots 11-50 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie (site du garage municipal à Saint-Adèle).
Intervenant : Lieu d'élimination de neige, Ville de Sainte-Adèle.
Date : 20 avril 2005
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE

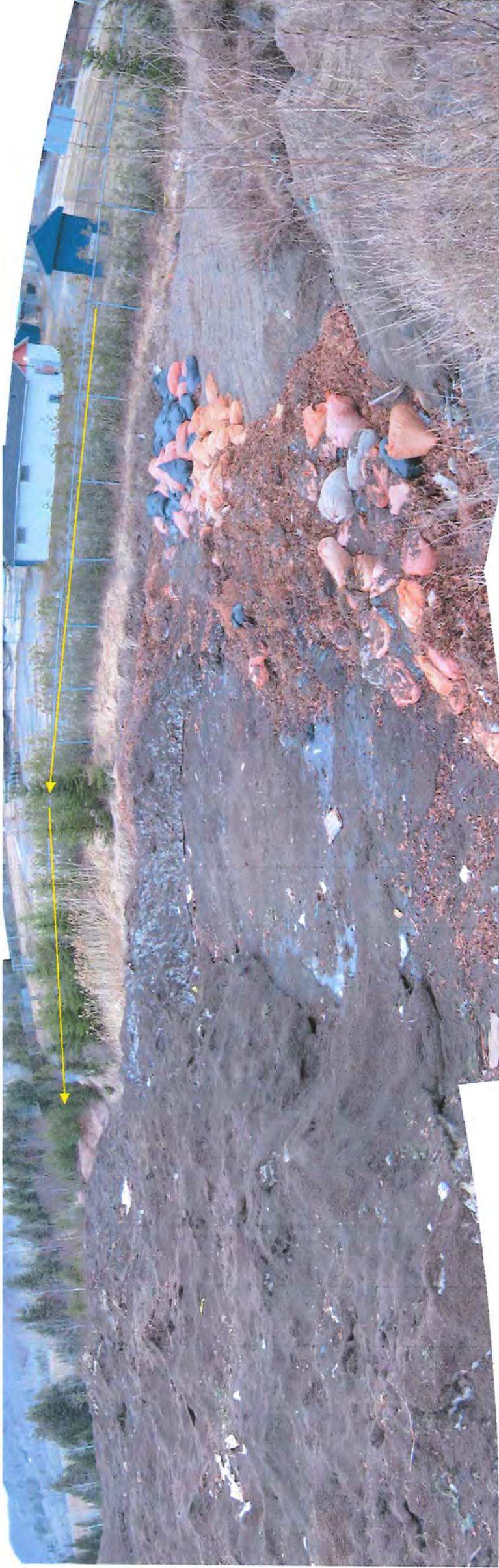


Photo no. 4 : Autre vue de l'aire de disposition de la neige et présence de sacs de plastique contenant des feuilles mortes. Le garage municipal se trouve derrière moi. Les flèches jaunes montrent le chemin d'accès au point de rejet des eaux de fontes.

PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

Localisation : Lots 11-50 et 11-60, rang 1, canton d'Abercrombie (site du garage municipal à Saint-Adèle).
Intervenant : Lieu d'élimination de neige, Ville de Sainte-Adèle.
Date : 20 avril 2005
N/RÉF : 7316-15-01-63510-01
Photographe: Guillaume Potvin, TPE



Photo no. 5 : Vue du point de rejet des eaux de fontes après traitement. L'eau bouillonne et semble sortir de terre puisque la conduite du point de rejet n'est pas visible (semi-enfouie).



Photo no. 6 : Vue du bassin de sédimentation et du Stormceptor en place. Les eaux sont évacuées du bassin par une conduite sous le niveau de l'eau juste à la base du piquet de bois désigné par la flèche jaune. J'en conclus que l'efficacité du bassin n'est pas à 100% puisque la conduite est située trop basse. Je ne suis pas convaincu que malgré le dimensionnement du bassin, ce dernier permette un temps de rétention suffisant. La ligne jaune marque la limite de la section où il y a de l'eau. La flèche rouge montre la section du bassin de décantation où il n'y a pas d'eau.

CERTIFIÉ

Saint-Jérôme, le 25 avril 2005

LC 043 791 992 (26/04/2005)

AVIS

Monsieur Michel Rousseau, greffier
Ville de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Objet : Lieu d'élimination de neige exploité par la ville de Sainte-Adèle sur les lots 11-59
et 11-60, rang 11, canton d'Abercrombie à Sainte-Adèle (Québec).

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à une inspection effectuée le 20 avril 2005 à l'endroit mentionné en rubrique par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction Régionale du centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.

Lors de cette inspection il a été constaté que le bassin de sédimentation situé entre l'unité de traitement « Stormceptor » et l'aire de dépôt de la neige était inefficace à traiter les contaminants. En effet la conduite qui achemine les eaux de fonte du bassin vers l'unité de traitement « Stormceptor » se trouve à un niveau qui ne permet pas au bassin de sédimentation de se remplir et ainsi assurer son efficacité.

Dans ce contexte, nous vous demandons de nous soumettre par écrit **avant le 8 mai 2005** un plan des correctifs afin de rendre le système de traitement efficace à 100%.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Monsieur Guillaume Potvin au (450) 565-2882, poste 262.

RP/GP


Jacques Hallé
Coordonnateur-Division contrôle
Secteurs municipal et hydrique

1. Identification

Date de l'inspection : 2008 année	08 mois	15 jour	Heure d'arrivée : 15hrs 00m	Heure de départ : 15hrs 10m
Date de rédaction : 2008 année	08 mois	19 jour	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-01-63510-01	
Technicien, technicienne : Karine Bourgeois, CCEQ.			Accompagné de : Non applicable	
No intervention (SAGO) : 300326529			No document (SAGO) (facultatif):	

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation
 programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)

But : À l'ancien garage municipale de la municipalité situé entre la 117 et la 15, il y aurait environ 100 pneus abandonné depuis de nombreuses années. Il y aurait eu un feu de branche avec quelques pneus dedans la semaine passé. Vérifier le bien-fondé de la plainte.

Plainte

No de demande (SAGO) : 200161891	No de dossier : 7316-15-01-63510-01
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : Lieu d'élimination de neiges usées 100 rue des Cantonniers Sainte-Adèle	Adresse postale (si différente) : Ville de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle J8B 1A3
No du lieu (SAGO): X1501363	Type de lieu : Lieu d'entreposage de neiges usées
Responsable du lieu : Ville de Sainte-Adèle	Nos intervenants (SAGO) : Y201080

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	3		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
Autres :			<input type="checkbox"/> déchets		

Date de l'inspection : 15 août 2008

No dossier : 7316-15-01-63510-01

2. Description de l'inspection

Observation :

- J'arrive sur les lieux par la rue Coquillette. Un tas de branches et de bois est visible de cette rue ;
- Je fais rapidement le tour du site par l'intérieur. Dans le tas il n'y a pas de pneus visible, ni de trace de pneus brûlés ;
- Le site est le Lieu d'élimination de neige usée de la Ville.

Liste de matériel :

- Appareil photo numérique.

3. Conclusion

- Plainte non fondé

4. Recommandations

Rédigé par : Karine Bourgeois, technicienne en eau et assainissement

Secteur : Municipal

Signature : *Karine Bourgeois*

Date : 20 Août 2008

5. Vérification

Approuvé par ^{Pour} Sophie Daigneault, coordonnatrice

Secteur : Municipal et hydrique

Signature : *Michel Savard*

Date : 08-08-20

Commentaires du vérificateur :

6. Photos et croquis

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Nom : Lieu d'entreposage de neiges usées (plainte pneus) Municipalité : Sainte-Adèle

Date : 15 août 2008

N/D : 7316-15-01-63510-01

Photo # 1: Vue de la rue coquillette

Note : Flèche orange identifie
l'emplacement du tas de branche et de
bois.



Photo # 2:

Note : Tas de branche et de bois identifié
par le cercle orange.



Photographié par : Karine Bourgeois, technicienne

Date de l'inspection : 15 août 2008

No dossier : 7316-15-01-63510-01

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec 

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Nom : Lieu d'entreposage de neiges usées (plainte pneus)

Municipalité : Sainte-Adèle

Date : 15 août 2008

N/D : 7316-15-01-63510-01

Photo # 3: Tas de branche et de bois

**Note : Pas de pneus visible ou de traces
de brûlage de pneus.**





PAR MESSAGERIE

Sainte-Thérèse, le 5 février 2009

AVIS D'INFRACTION

Madame Brigitte Forget, trésorière
Municipalité de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01
N/document : 400557513

Objet : Suivi environnemental du lieu d'élimination de neige de la ville de Sainte-Adèle.

Madame,

À la suite de vérifications administratives effectuée les 4 et 5 février 2009 par des fonctionnaires dûment autorisés du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, bureau des Laurentides, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi:

1. Omission d'avoir transmis au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec les suivis environnementaux pour les eaux de rejet, pour l'année 2008, tel que stipulé au certification d'autorisation du 10 octobre 2001.

- ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
- ◆ article 123.1

Avis d'infraction

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Le 5 février 2009

2

Nous vous demandons donc de nous **transmettre immédiatement** le document relatif aux suivis environnementaux pour l'année d'exploitation 2008, afin de vous conformer à la réglementation en vigueur.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Dominic Bélanger au (450) 433-2220, poste 268.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

SD/db



Sophie Daigneault
Coordonnatrice
Secteur municipal et hydrique

1. Identification

Date de l'inspection :	2009 <i>année</i>	02 <i>mois</i>	10 <i>jour</i>	Heure d'arrivée :	13 :10	Heure de départ :	13 :30
Date de rédaction :	2009 <i>année</i>	02 <i>mois</i>	17 <i>jour</i>	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-63510-01			
Technicien, technicienne : Eric Gauthier				Accompagné, accompagnée de : Dominic Bélanger			
No intervention (SAGO) : 300479462				No document (SAGO) (facultatif): N/A			

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation
 programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)

But : Sainte-Adèle - LEN rue des Cantonniers - Vérifier si l'exploitation du LEN est conforme au CA.

Plainte

No de demande (SAGO) :	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : LEN Sainte-Adèle 100, rue des Cantonniers lots 11-59 et 11-60, Canton d'Abercrombie	Adresse postale (si différente) : Municipalité de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
No du lieu (SAGO): X1501363	Type de lieu : LEN
Responsable du lieu : Municipalité	No intervenant (SAGO) : Y2010804

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Aucune		

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	2	1 à 2	<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input checked="" type="checkbox"/> carte	1		<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection**Éléments à vérifier, selon l'autorisation émise le 10 octobre 2001**

- ▶ Rapport annuel de l'année 2008. *Il n'a pas été fourni. Un avis d'infraction a été envoyé le 5 février 2009 ;*
- ▶ S'assurer que le volume de boues accumulées au fond du bassin de décantation n'est pas trop important pour nuire au bon fonctionnement du bassin. *Impossible de vérifier cet aspect en période hivernale. Cette vérification devrait être faite au courant de la saison 2009 ;*
- ▶ S'assurer que la superficie réservée pour l'accumulation des neiges usées est respectée. *L'aire d'Accumulation de la neige usée ne dépasse pas le 4200 mètres² autorisé ;*
- ▶ Vérifier s'il n'y a pas de neiges usées qui ont été poussées en bas du talus. *Aucune neige usée n'a été poussée en bas du talus ;*

3. Conclusion

L'exploitation de ce lieu est conforme au CA émis. Un avis d'infraction a été envoyé le 5 février 2009, concernant le manquement au CA de nous transmettre le rapport annuel pour l'année 2008.

4. Recommandations

Je recommande :

- Une inspection au cours de la saison 2009, lors ou après la fonte des neiges, pour vérifier le bassin de décantation.

Rédigé par : *Eric Gauthier*

Secteur : Municipal

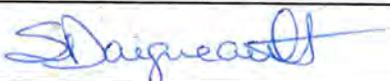
Signature : 

Date : 2009-02-17

5. Vérification

Approuvé par : *Sophie Daigneault*

Secteur : Municipal et hydrique

Signature : 

Date : 09-2-18

Commentaires du vérificateur :

6. Photos et croquis

Lieu : Dépôt de neige usée de la Ville de Sainte-Adèle.

No photo : 1 (008.jpeg)

Description:

Photo montrant l'aspect général du lieu.



No photo : 2 (009.jpeg)

Description:

Photo montrant l'aspect général du lieu.



Lieu d'élimination des neiges usées de la ville de Sainte-Adèle



100 m

Lieux sélectionnés

-  Milieu hydrique
-  Lieu d'élevage
-  Exploitation des ressources
-  Immeuble
-  Industrie
-  Lieu de traitement
-  Lieu d'entreposage
-  Matières résiduelles
-  Autres lieux
-  Lieu inactif

Composantes - Lieux sélectionnés

-  Composante

Orthos actuelles 1996-2007



Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
CCEQ-MLLL (bureau de Ste-Thérèse)

Préparé par :
Eric Gauthier
2009-02-17

1. Identification

Date de l'inspection :	2009 <i>année</i>	08 <i>mois</i>	07 <i>jour</i>	Heure d'arrivée :	10 :30	Heure de départ :	11 :00
Date de rédaction :	2009 <i>année</i>	08 <i>mois</i>	10 <i>jour</i>	No dossier (gestion documentaire) :	7316-15-63510-01		
Technicien, technicienne :				Eric Gauthier			
Accompagné, accompagnée de :				N/A			
No intervention (SAGO) :				300511971			
No document (SAGO) (facultatif) :				N/A			

Motif de l'inspection

Secteur :	<input type="checkbox"/> industriel	<input checked="" type="checkbox"/> municipal	<input type="checkbox"/> agricole	<input type="checkbox"/> pesticides	<input type="checkbox"/> hydrique	<input type="checkbox"/> naturel	
Type d'inspection :	<input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte)	<input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction	<input type="checkbox"/> suivi autorisation	<input checked="" type="checkbox"/> programme de contrôle	<input type="checkbox"/> suivi d'urgence	<input type="checkbox"/> interne	<input type="checkbox"/> autre (préciser)
But : Ste-Adèle - Vérifier le LEN lors de la fonte des neiges.							

Plainte

No de demande (SAGO) :		No de dossier :	
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté :	LEN Sainte-Adèle 100, rue des Cantonniers lots 11-59 et 11-60, Canton d'Abercrombie	Adresse postale (si différente) :	Municipalité de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
No du lieu (SAGO) :	X1501363	Type de lieu :	LEN
Responsable du lieu :	Municipalité	No intervenant (SAGO) :	Y2010804

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Aucune		

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	5	1 à 5	<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Éléments à vérifier, selon l'autorisation émise le 10 octobre 2001

- ▶ S'assurer que le volume de boues accumulées au fond du bassin de décantation n'est pas trop important pour nuire au bon fonctionnement du bassin. **Le volume de boues accumulées dans le fond du bassin, semble adéquat pour le bon fonctionnement. Il devrait cependant être vidangé de ces boues, car il y a une brèche qui a été pratiquée à la sortie du bassin pour que l'eau de fonte puisse circuler librement (un genre de « by-pass ») ;**
- ▶ S'assurer que la superficie réservée pour l'accumulation des neiges usées est respectée. **L'aire d'accumulation de la neige usée ne dépasse pas le 4200 mètres² autorisé (cet aspect a été vérifié, lors de l'inspection en février 2009) ;**
- ▶ Vérifier s'il n'y a pas de neiges usées qui ont été poussée en bas du talus. **Aucune neige usée n'a été poussée en bas du talus (cet aspect a été vérifié, lors de l'inspection en février 2009) ;**

3. Conclusion

Le bassin de sédimentation ne semble pas effectuer son travail adéquatement et une brèche a été effectuée afin de faire circuler librement les eaux de fontes (« by-pass »)

4. Recommandations

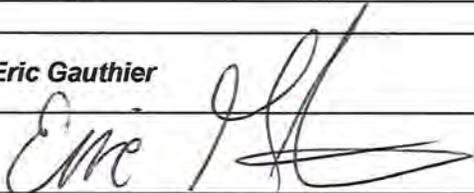
Je recommande :

- L'envoi d'un avis d'infraction concernant la modification (« by-pass ») non prévu au certificat d'autorisation. Infraction à l'article 123.1 de la LQE.

Rédigé par : *Eric Gauthier*

Secteur : Municipal

Signature :



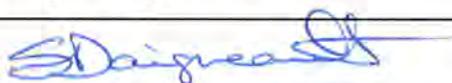
Date : 2009-08-10

5. Vérification

Approuvé par : *Sophie Daigneault*

Secteur : Municipal et hydrique

Signature :



Date : 09-8-25

Commentaires du vérificateur :

6. Photos et croquis

Lieu : Dépôt de neige usée de la Ville de Sainte-Adèle.

No photo : 1 (001.jpeg)

Description:

Photo montrant l'aspect général du lieu.



No photo : 2 (002.jpeg)

Description:

Photo montrant l'aspect général du lieu.



No photo : 3 (005.jpeg)

Description:

Photo montrant le bassin de sédimentation en bas de talus. La flèche rouge montre le « by-pass ».



No photo : 4 (007.jpeg)

Description:

Photo montrant le « by-pass » qui a été pratiqué à la sortie du bassin de traitement.



No photo : 5 (008.jpeg)

Description:

Photo montrant le « by-pass » qui a été pratiqué à la sortie du bassin de traitement. À noter que ce « by-pass » est situé pratiquement à la même hauteur que le fond du bassin, il est donc inefficace lors de la fonte des neiges.





COPIE AU DOSSIER

PAR MESSAGERIE

Sainte-Thérèse, le 10 août 2009

AVIS D'INFRACTION

Madame Brigitte Forget, trésorière
Municipalité de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01
N/document : 400624042

Objet : Modification au bassin de traitement du lieu d'élimination de neige de la ville de Sainte-Adèle.

Madame,

À la suite d'une inspection effectuée le 7 août 2009 par un fonctionnaire dûment autorisé du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, bureau des Laurentides, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi:

1. Modification de l'exutoire du bassin de sédimentation non prévu au certificat d'autorisation émis le 10 octobre 2001.
 - ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
 - ◆ article 123.1

...2

Avis d'infraction

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01

Le 10 août 2009

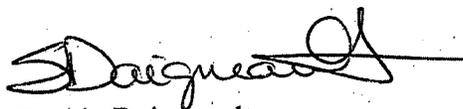
2

Nous vous demandons donc de nous **transmettre un plan des correctifs** qui fera en sorte que vous ne contreveniez pas à votre certificat d'autorisation émis le 10 octobre 2001 et ce avant le 10 septembre 2009. Cette modification fait également en sorte que le temps de rétention est grandement diminué à l'intérieur de ce bassin et que l'ensemble des eaux ne chemine pas vers le système de traitement prévu, storm-sceptor.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Eric Gauthier au (450) 433-2220, poste 235.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

SD/eg



Sophie Daigneault
Coordonnatrice
Secteur municipal et hydrique

1. Identification

Date de l'inspection : année mois jour	2009 11 03	Heure d'arrivée : 9 :30	Heure de départ : 10 :00
Date de rédaction : année mois jour	2009 11 16	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-63510-01	
Technicien, technicienne : Eric Gauthier		Accompagné, accompagnée de : N/A	
No intervention (SAGO) : 300533077		No document (SAGO) (facultatif): N/A	

Motif de l'inspection

Secteur : <input type="checkbox"/> industriel <input checked="" type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides <input type="checkbox"/> hydrique <input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection : <input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input checked="" type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)
But : Ste-Adèle - Suivi d'avis d'infraction du LEN de la ville.

Plainte

No de demande (SAGO) :	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : LEN Sainte-Adèle 100, rue des Cantonniers lots 11-59 et 11-60, Canton d'Abercrombie	Adresse postale (si différente) : Municipalité de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
No du lieu (SAGO): X1501363	Type de lieu : LEN
Responsable du lieu : Municipalité	No intervenant (SAGO) : Y2010804

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Aucune		

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	6	1 à 6	<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Inspection août 2009

► S'assurer que le volume de boues accumulées au fond du bassin de décantation n'est pas trop important pour nuire au bon fonctionnement du bassin. **Le volume de boues accumulées dans le fond du bassin, semble adéquat pour le bon fonctionnement. Il devrait cependant être vidangé de ces boues, car il y a une brèche qui a été pratiquée à la sortie du bassin pour que l'eau de fonte puisse circuler librement (un genre de « by-pass ») ;**

► S'assurer que la superficie réservée pour l'accumulation des neiges usées est respectée. **L'aire d'accumulation de la neige usée ne dépasse pas le 4200 mètres² autorisé (cet aspect a été vérifié, lors de l'inspection en février 2009) ;**

► Vérifier s'il n'y a pas de neiges usées qui ont été poussées en bas du talus. **Aucune neige usée n'a été poussée en bas du talus (cet aspect a été vérifié, lors de l'inspection en février 2009) ;**

Avis d'infraction août 2009

1. Modification de l'exutoire du bassin de sédimentation non prévu au certificat d'autorisation émis le 10 octobre 2001.

- ◆ Loi sur la qualité de l'environnement
- ◆ article 123.1

Inspection du 3 novembre 2009

► Les travaux de réparation de la brèche dans le bassin de sédimentation ont été effectués. Le « cours d'eau » qui sortait du talus du lieu et qui passait par le bassin de sédimentation a été dévié pour ne plus atteindre le bassin de sédimentation, ce qui faisait en sorte qu'un surplus d'eau passait par ce bassin. Le bassin de sédimentation est maintenant fonctionnel et les eaux qui cheminent par celui-ci passe par le stormceptor, avant de se rejeter au cours d'eau.

3. Conclusion

Les travaux correctifs ont été apportés et sont conformes au certificat d'autorisation émis en 2001.

4. Recommandations

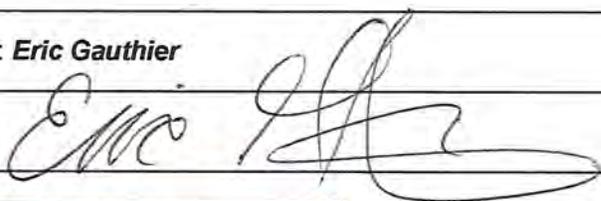
Je recommande :

- de fermer ce dossier (avis d'infraction)
- de continuer à faire un suivi annuel pour ce lieu.

Rédigé par : *Eric Gauthier*

Secteur : Municipal

Signature :



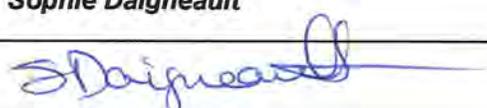
Date : 2009-11-16

5. Vérification

Approuvé par : *Sophie Daigneault*

Secteur : Municipal et hydrique

Signature :



Date : 09-12-3

6. Photos et croquis

Lieu : Dépôt de neige usée de la Ville de Sainte-Adèle.

No photo : 1 (009.jpeg)

Description:

Photo montrant la brèche du bassin de sédimentation qui a été colmatée.



No photo : 2 (011.jpeg)

Description:

Photo montrant la brèche du bassin de sédimentation qui a été colmatée.



No photo : 3 (012.jpeg)

Description:

Photo montrant les eaux du bassin qui cheminent maintenant vers le stormceptor.



<p>No photo : 4 (015.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant le détournement de la résurgence. De cette façon, ce sera seulement les eaux de fonte qui atteindront le bassin de sédimentation.</p>	

Détournement de la résurgence

Fossé pour les eaux de fonte

<p>No photo : 5 (017.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant la sortie du fossé aménagé de la résurgence qui est maintenant détournée.</p>	

<p>No photo : 6 (018.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant le détournement de la résurgence. De cette façon, ce sera seulement les eaux de fonte qui atteindront le bassin de sédimentation.</p>	

Bassin sédimentation en bas de talus.

Fossé pour les eaux de fonte

Détournement de la résurgence

1. Identification

Date de l'inspection : année mois jour	2011 05 05	Heure d'arrivée : 11 :00	Heure de départ : 11 :30
Date de rédaction : année mois jour	2011 06 30	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-63510-01	
Technicien, technicienne : Eric Gauthier		Accompagné, accompagnée de : N/A	
No intervention (SAGO) : 300673247		No document (SAGO) (facultatif): N/A	

Motif de l'inspection

Secteur :	<input type="checkbox"/> industriel	<input checked="" type="checkbox"/> municipal	<input type="checkbox"/> agricole	<input type="checkbox"/> pesticides	<input type="checkbox"/> hydrique	<input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection :	<input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input checked="" type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)					
But :	Ste-Adèle - Vérifier le LEN lors de la fonte des neiges.					

Plainte

No de demande (SAGO) :	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : LEN Sainte-Adèle 100, rue des Cantonniers lots 11-59 et 11-60, Canton d'Abercrombie	Adresse postale (si différente) : Municipalité de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
No du lieu (SAGO): X1501363	Type de lieu : LEN
Responsable du lieu : Municipalité	No intervenant (SAGO) : Y2010804

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Aucune		

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	4	1 à 4	<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Inspection mai 2011

► S'assurer que le volume de boues accumulées au fond du bassin de décantation n'est pas trop important pour nuire au bon fonctionnement du bassin. **Le volume de boues accumulées dans le fond du bassin, semble adéquat pour le bon fonctionnement. L'écoulement se fait vers le cours d'eau en passant par le système Storm-Sceptor.**

► S'assurer que la superficie réservée pour l'accumulation des neiges usées est respectée (4200 mètres² autorisé). **Il faudrait vérifier cet aspect en période hivernale.**

► Vérifier s'il n'y a pas de neiges usées qui ont été poussée en bas du talus. **Il faudrait vérifier cet aspect en période hivernale.**

3. Conclusion

Le lieu est conforme au certificat d'autorisation de 2001.

4. Recommandations

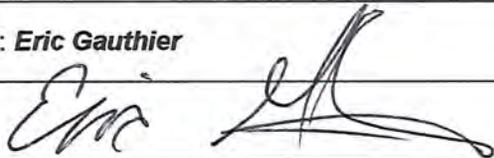
Je recommande :

- de continuer à faire un suivi annuel pour ce lieu.

Rédigé par : *Eric Gauthier*

Secteur : Municipal

Signature :



Date : 2011-06-30

5. Vérification

Approuvé par : *Sophie Daigneault*

Secteur : Municipal et hydrique

Signature :



Date :

VACANCES DE SD

6. Photos et croquis

Lieu : Dépôt de neige usée de la Ville de Sainte-Adèle.

<p>No photo : 1 (015.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant le fossé de drainage périphérique du lieu. Ces eaux sont acheminées vers le bassin de sédimentation avant de transiter vers l'extérieur du lieu.</p>	

<p>No photo : 2 (016.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant le bassin de sédimentation.</p>	

<p>No photo : 3 (017.jpeg)</p>	
<p>Description:</p> <p>Photo montrant les eaux du bassin qui cheminent vers le Storm-Sceptor.</p>	

No photo : 4 (018.jpeg)

Description:

Photo montrant la sortie de l'eau après son passage dans le Storm-Sceptor.



1. Identification

Date de l'inspection : 2012-05-29	Heure d'arrivée : 9h30	Heure de départ : 10h30
Inspecteur : Éric Gauthier	Accompagné de :	

N° intervention : 300738481 / 300738518	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7316-15-01-63510-01	N° du rapport d'inspection : 400943447
N° demande : 200340829 / 200204348	Type de demande : Plainte à car. Environnemental / suivi de C.A. dépôt de neige.
But de l'inspection : M-PL / Sainte-Adèle / LEN / Vérifier le bien fondé de la plainte concernant la présence de matières résiduelles sur le site du LEN. Ces mat. rés. seraient visibles dans le ruisseau (pneus, métal, asphalte, ciment...) / M-III-8 / Sainte-Adèle / LEN / Vérifier si le lieux est conforme au CA émis.	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Lieu d'élimination de neige (Ville de Sainte-Adèle) (Garage municipal)	
Nom usuel du lieu : Ville de Sainte-Adèle	
N° du lieu : X1501363	Type de lieu : dépôt de neiges usées
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 100, rue des Cantonniers Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,957667906300;-74,138393040700	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Sainte-Adèle		1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3	Y2010804

Conditions météo

Soleil 16° celcius

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Aucune		

Mode d'identification

But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 29	Nombre de photos annexées au rapport : 9
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Eric Gauthier avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A580, 5.8-23.2 mm, 8.0 mégapixels. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\gauer02\7316-15-01-63510-01\2012-05-29	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		

Date de l'inspection : << ELÉMENT INTROUVABLE >>

No de gestion documentaire : 7316-15-01-63510-01

<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte	1	Vue générale du lieu
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Cette inspection comporte 2 volets. Une plainte a été reçue dans nos bureaux par le service d'urgence environnement concernant la présence de déchets (pneus, asphalte, métal, béton). L'autre volet concerne le suivi du certificat d'autorisation du LEN.

3. Description de l'inspection

Plainte déchets

► Les déchets sont concentrés dans la partie nord-ouest du LEN. Les déchets sont composés de pneus, barils vides, métal, bois et plastique. Il y a environ 10m³ de déchets. Les déchets semblent être là depuis plusieurs années. Voir la photo aérienne en annexe du rapport pour voir l'emplacement des déchets sur le site.

Suivi du Certificat d'autorisation du LEN

► Il y a érosion dans la pente du talus du LEN, à 2 endroits qui sera à réparer;

► Le bassin de sédimentation sera à vider, car il est pratiquement plein;

► Il y a érosion à la sortie du bassin de sédimentation, il manque de pierre;

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Lors de cette inspection, j'ai constaté un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement, soit :

- Présence de déchet dans un lieu non autorisé (pneus, barils vides, métal, bois et plastique)

Loi sur la qualité de l'environnement, article 66

Évaluation de la gravité en fonction des termes de la Directive sur le traitement des manquements

- **Conséquences réelles ou appréhendées des manquements sur la santé humaine à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain**

○ Aucune atteinte ou aucun risque d'atteinte puisque le terrain est un dépôt de neiges usées ;

- **Conséquences réelles ou appréhendées des manquements sur la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune**

○ Atteinte à faible impact puisque l'effet du manquement est généralement complètement réversible

- **Vulnérabilités du milieu affecté ou susceptibles d'être affecté**

○ Milieu récepteur n'ayant pas un caractère sensible puisque le terrain est un dépôt de neiges usées;

- **Facteur(s) aggravant(s)**

○ aucun

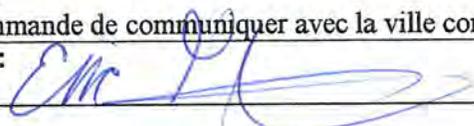
J'évalue les conséquences des manquements mineurs.

6. Recommandations

► Je recommande la transmission d'un avis de non-conformité pour les manquements constatés et mentionnés à la conclusion;

► Je recommande de communiquer avec la ville concernant les travaux de maintenance du LEN.

Signature :



Date de rédaction : 2012-07-10

Date de l'inspection : << ELÉMENT INTROUVABLE >>

No de gestion documentaire : 7316-15-01-63510-01

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : *Sophie Daigneaud*

Fonction : coordonnatrice municipal et hydrique

Signature : *S. Daigneaud*

Date : 2012-07-12

Commentaires :

- Transmettre l'ANC
- Faire le suivi du manquement
- Communiquer avec la ville pour la maintenance du LED.

LEN Sainte-Adèle



Échelle approximative : 1 / 2 490



- Lieux sélectionnés**
- Commerce
 - Exploitation des ressources
 - Immeuble et infrastructure
 - Industrie
 - Lieu d'élevage
 - Lieu d'entreposage
 - Lieu de traitement
 - Matières résiduelles
 - Milieu hydrique
 - Autres lieux
 - Lieu inactif
 - Composantes - Lieux sélectionnés
 - Composante
- Orthos actuelles 1996-2011**



Source(s) des données :

Préparé par :
 Éric Gauthier
 2012-07-11

Nom : Dépôt de neiges usées

Municipalité : Sainte-Adèle

Date : 29 mai 2012

N/D : 7316-15-01-63510-01

Photo # 1 :

Référence Photo : 101.JPG

Note :

Photo montrant un vieux pneu.



Photo # 2 :

Référence Photo : 103.JPG

Note :

Photo montrant 2 vieux barils vide.

Photo # 3 :

Référence Photo : 108.JPG

Note :

Photo montrant une vieille chenille de caoutchouc et des morceaux de béton.



Photo # 4:

Référence Photo : 109.JPG

Note :

Photo montrant des morceaux de béton.



Photo # 5 :

Référence Photo : 110.JPG

Note :

Photo montrant des morceaux de bois et de métal.

Photo # 6:

Référence Photo : 115.JPG

Note :

Photo montrant le reste des neiges usées et de sable.



Photo # 7:

Référence Photo : 116.JPG

Note :

Photo montrant un affaissement qui sera à réparer.



Photo # 8 :

Référence Photo : 117.JPG

Note :

Photo montrant le bassin de sédimentation qui sera à vider.



Photo # 9:

Référence Photo : 119.JPG

Note :

Photo montrant la sortie du bassin de sédimentation qui sera à réempierrer.



Photographié par : Eric Gauthier

Sainte-Thérèse, le 11 juillet 2012

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Ville de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf. : 7316-15-01-63510-01
400944195

Objet : Présence de matières résiduelles dans un lieu non autorisé à cette fin. Lieu est situé au 100 rue des cantonniers à Sainte-Adèle. Lieu d'élimination des neiges usées.

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 29 mai 2012 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir déposé, rejeté ou permis le dépôt ou le rejet de matières résiduelles dans un endroit autre qu'un lieu où leur stockage, leur traitement ou leur élimination est autorisé par le ministre ou le gouvernement.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 1
- Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 2

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 13 août 2012 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du

...2

Ministère. Nous vous informons que conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, chaque jour d'exploitation sans autorisation constitue un manquement distinct et qu'à défaut de cesser immédiatement vos activités, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée. En effet, il est illégal de poursuivre vos activités tant que vous n'aurez pas obtenu les autorisations requises.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Éric Gauthier au numéro de téléphone 450 433-2220, poste 235.

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

Nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Pour une personne morale, le montant de cette sanction est, selon la catégorie du manquement, de 1 000 \$, 2 500 \$, 5 000 \$ ou de 10 000 \$.

SD/eg



Sophie Daigneault
Chef d'équipe, secteurs municipal et
hydrique

1. Identification

Date de l'inspection :	2012	08	20	Heure d'arrivée :	11 :00	Heure de départ :	11 :30
	année	mois	jour				
Date de rédaction :	2012	11	06	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-63510-01			
	année	mois	jour				
Technicien, technicienne : Eric Gauthier				Accompagné, accompagnée de : N/A			
No intervention (SAGO) : 300779649				No document (SAGO) (facultatif): N/A			

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis de non-conformité suivi autorisation
 programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)

But : *Ste-Adèle - Vérification au LEN si les travaux correctifs ont été apportés suite à l'inspection du printemps 2012 (enlèvement de déchets et travaux d'entretien du LEN)*

Plainte

No de demande (SAGO) :	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : LEN Sainte-Adèle 100, rue des Cantonniers lots 11-59 et 11-60, Canton d'Abercrombie	Adresse postale (si différente) : Municipalité de Sainte-Adèle 1381, boulevard de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
No du lieu (SAGO): X1501363	Type de lieu : LEN
Responsable du lieu : Municipalité	No intervenant (SAGO) : Y2010804

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Aucune		

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	7	1 à 7	<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Contexte de l'inspection

► Suite à l'inspection effectuée en mai 2012 divers correctifs étaient à apporter au LEN et des déchets avaient à être retirés. Un avis de non-conformité avait été envoyé à la ville. Ces derniers nous ont répondu au cours de l'été 2012, afin d'aviser le MDDEP que les correctifs à apporter ont été réalisés.

Inspection

► Les correctifs à apporter à l'exploitation du LEN ont été réalisés, soit la vidange du bassin de sédimentation et les réparations des secteurs où de l'érosion avaient été observés ;

► Les matières résiduelles qui avaient été observées lors de l'inspection de mai 2012 ont également été retirées.

3. Conclusion

Le lieu est conforme au certificat d'autorisation de 2001. Les matières résiduelles ont été retirées et disposées.

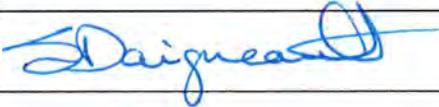
4. Recommandations

Je recommande :

- Maintenir au programme de contrôle systématique.

Rédigé par : <i>Eric Gauthier</i>	Secteur : Municipal
Signature : 	Date : 2012-11-06

5. Vérification

Approuvé par : <i>Sophie Daigneault</i>	Secteur : Municipal et hydrique
Signature : 	Date : 2012-0-7

6. Photos et croquis

Lieu : Dépôt de neige usée de la Ville de Sainte-Adèle.

No photo : 1 (001.jpeg)

Description:

Photo montrant l'empierrement de fossé afin d'éviter l'érosion et un apport supplémentaire de sédiments au bassin de sédimentation du LEN.



No photo : 2 (002.jpeg)

Description:

Photo montrant l'empierrement d'une partie du LEN, adjacent au bassin de sédimentation. Ce secteur avait subi de fortes érosions.



No photo : 3 (003.jpeg)

Description:

Photo montrant le bassin de sédimentation qui a été nettoyé, afin de maximiser sa capacité de traitement.



No photo : 4 (018.jpeg)

Description:

Photo montrant la sortie du bassin de sédimentation, après son passage dans le Storm-Sceptor.



Sortie du bassin de sédimentation

No photo : 5 (005.jpeg)

Description:

Photo montrant un des secteurs où il y avait la présence de déchet. Les déchets ont été retirés.



No photo : 6 (006.jpeg)

Description:

Photo montrant un des secteurs où il y avait la présence de déchet. Les déchets ont été retirés.



No photo : 7 (007.jpeg)

Description:

Photo montrant un des secteurs où il y avait la présence de déchet. Les déchets ont été retirés.

